

# L'agglomération à pied, à vélo

## Nantes : le schéma directeur des continuités piétonnes et vélo-promenades

En adoptant, en 1991, le schéma directeur des continuités piétonnes et vélo-promenades, le district de l'agglomération nantaise a lancé un projet très volontariste pour les 550 000 habitants de l'agglomération : aménager un réseau de 226 km de promenades le long des 150 km de cours d'eau qui coulent sur son territoire.

Ce projet a été élaboré par l'AURAN, au terme de deux années d'études, en collaboration étroite avec les 21 communes de l'agglomération.

Il poursuit trois objectifs :

- créer des liaisons "douces" au bord de l'eau pour les piétons et les vélos, en promenade, entre les secteurs urbains et les milieux naturels tout proches,
- permettre l'accès aux rives des cours d'eau,
- réhabiliter les paysages à l'échelle de l'agglomération.

Le fil conducteur du programme se trouve ainsi dans l'idée de continuités intercommunales pour relier la ville et la campagne.

Le schéma directeur est en prise directe avec deux grandes stratégies d'agglomération :

- le plan de déplacements urbains, dont la première version a été approuvée en 1991. Le schéma des promenades en fait partie intégrante et est complémentaire d'un schéma intercommunal des continuités deux-roues : 570 km d'aménagements cyclables prévus (200 km existent aujourd'hui) ;
- le projet Neptune 2, qui définit un vaste programme pour restaurer les cours d'eau et améliorer la qualité des eaux (450 MF pour la période 1999/2003).

Le schéma décrit, dans un document programme, 77 "opérations" : établissement de continuités entre les promenades existantes, suppression des obstacles, création de nouveaux itinéraires. Leur réalisation est programmée sur 10 à 15 ans.

Une signalétique spécifique a été installée le long du réseau. Elle est prise en charge par le district. Un guide grand public, "Les promenades au fil de l'eau" présentant un ensemble d'itinéraires, a également été diffusé.

### RÉSULTATS OBTENUS

Aujourd'hui, plus de 180 km sont disponibles sur les 226 prévus. Les aménagements font l'objet d'un consensus : la fréquentation des promenades est importante, tout particulièrement le samedi et le dimanche. On remarque aussi une utilisation croissante de ces promenades pour des déplacements réguliers en semaine. Le long de l'Erdre notamment, les étudiants utilisent beaucoup ces liaisons du fait de la proximité de l'université et de l'absence de relief (appréciée par les cyclistes). Par ailleurs, une navette électrique pour piétons et cyclistes traverse la rivière au niveau de l'université et vient compléter le réseau.

### ENSEIGNEMENTS

La souplesse apportée au schéma directeur, associée au taux de participation, très incitatif, de la structure d'agglomération, sont considérés comme des éléments très favorables à la réalisation du projet. Le succès du programme se mesure aussi aux nouvelles demandes formulées par les villes. Quelques années après sa mise en service, une actualisation est rendue nécessaire pour intégrer ces nouveaux projets.

### ÉLÉMENTS DE COÛT

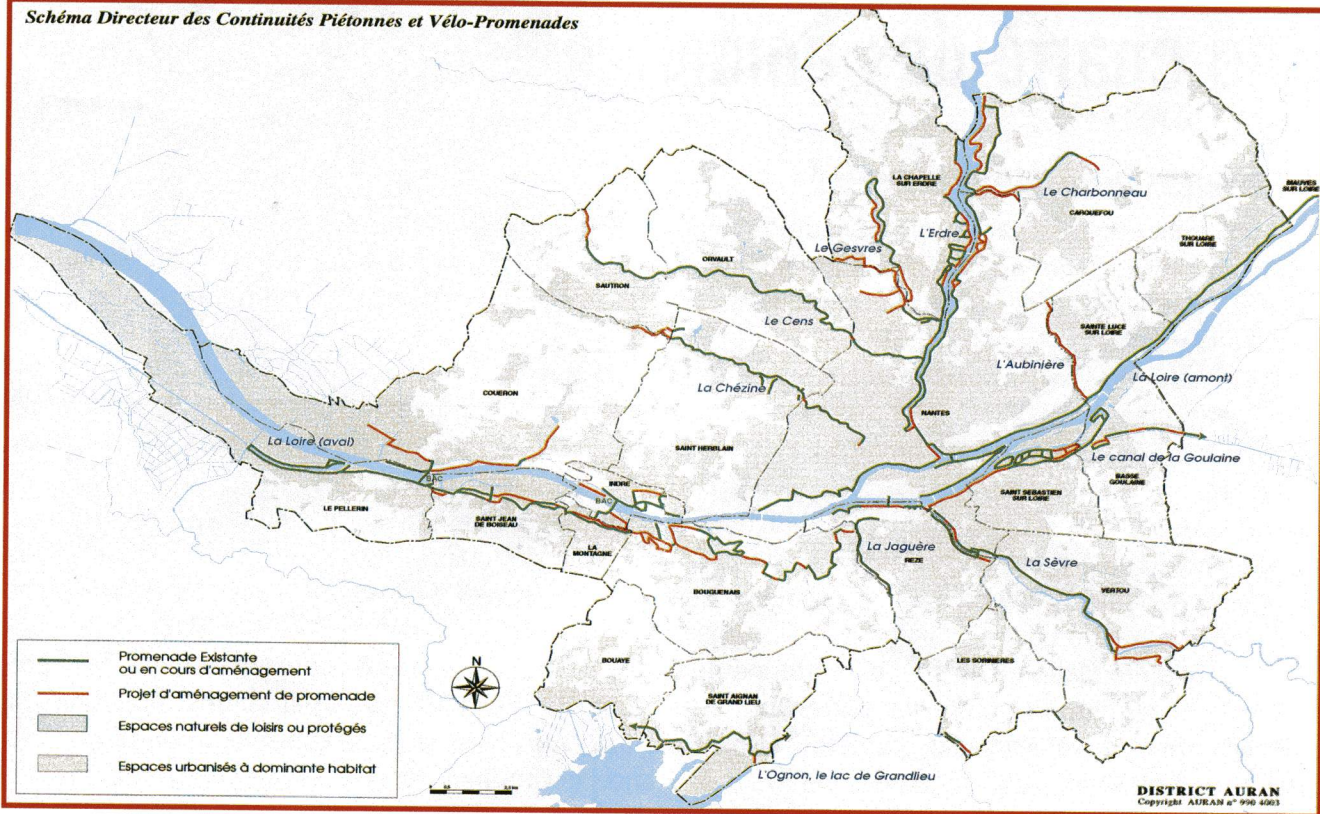
Le prix moyen constaté des aménagements est d'environ 400 francs par mètre linéaire.

Les opérations figurant au schéma directeur sont mises en œuvre à l'initiative des communes qui réalisent l'aménagement. Le district apporte une participation financière de 75 % du coût (hors taxes) du projet d'aménagement.

Le montant de la participation est plafonné à 600 francs par mètre linéaire.

Les travaux concernés : aménagement de la promenade, plantations, aménagement de parkings, mobilier, signalétique.

### Schéma Directeur des Continuités Piétonnes et Vélo-Promenades



*Le schéma directeur définit 226 kilomètres de promenades au fil de l'eau pour relier les 21 communes de l'agglomération nantaise*

© Patrick Miara



*Chacune des promenades fait l'objet d'une signalétique adaptée  
La fréquentation de ces promenades est importante le samedi et le dimanche,  
mais aussi en semaine, pour les déplacements réguliers*

© AURAN



### PERSONNES À CONTACTER

- Laurent They, directeur général du district de l'agglomération nantaise - Tél. 02 40 99 48 48
- Jean-Yves Pailloux, directeur de l'Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise (AURAN) - Tél. 02 40 99 49 49